

Ouverture

Un Erasmus pour tous, y compris pour les apprentis

Aujourd'hui, un CAP de menuiserie obtenu en Belgique n'est pas reconnu en France

Les faits — Jean Arthuis, au prix d'un parcours du combattant dans la bureaucratie bruxelloise, plaide pour un « contrat d'apprentissage unique européen ». Pour l'ancien ministre de l'Economie, aujourd'hui député européen, c'est une façon concrète de réintéresser les jeunes à l'Europe.

Même si l'on parle volontiers de « fracture générationnelle » pour le vote sur le Brexit, les « vieux » ayant voté pour, les « jeunes » contre, cette lecture n'est peut-être pas la plus pertinente. D'abord parce que la jeune génération ne s'est guère déplacée pour aller voter (36 % des 18-24 ans, 58 % des 25-34 ans contre 81 % des 45-64 ans et 83 % des plus 65 ans) ; ensuite parce que ce sont les jeunes diplômés qui ont voté pour le statu quo. Ainsi, 64 % des non diplômés auraient voté pour le Brexit, alors que 71 % des diplômés auraient voté contre.

Ces derniers sont aussi ceux qui utilisent majoritairement le système Erasmus qui permet aux étudiants de l'Union européenne d'accomplir une partie de leurs études universitaires dans un autre pays. Les bénéficiaires de ces échanges, de l'ordre de 270 000 l'an, ont sans doute gagné une conscience plus aigüe d'être Européens. Ils ont d'ailleurs gagné le titre de « génération Erasmus ».

« Il faut promouvoir un Erasmus de l'apprentissage, permettre aux apprentis d'avoir le même statut que celui des étudiants, ce qui leur permettrait de trouver du travail plus facilement », explique Jean Arthuis. Avec un groupe d'eurodéputés, le président de la commission des budgets au Parlement européen a fait débloquer en début d'année une enveloppe de 2,3 millions d'euros pour le dernier trimestre 2016. Le but étant d'offrir aux apprentis la possibilité de se former dans deux pays européens.

« Le projet s'articule autour des centres de formations, détaille-t-il. Ceux-ci noueraient un partenariat avec au moins un autre centre situé dans un pays de l'Union européenne. Ils devraient également prendre l'engagement de mettre à la disposition des jeunes étrangers qui viendraient se former chez eux des cours de langue et une formation théorique adaptée à la discipline qu'ils apprennent, et aussi avoir un réseau d'entreprises pouvant les accueillir. » L'Europe, de son côté, débloquerait des fonds pour les aider dans cette démarche. Et les bourses Erasmus seraient accessibles aux apprentis, qui auraient la possibilité de partir un an à l'étranger, comme les étudiants « classiques », et pas seulement trois semaines comme c'est le cas aujourd'hui.

Décodeur administratif. « Je n'imaginai pas que ce serait si compliqué, qu'il y aurait une telle masse de documents à remplir, constate Jean-Arthuis. Cette Europe ne sait pas parler aux Européens, il faut un décodeur administratif pour comprendre. » En plus, précise-t-il, la Délégation générale à

l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) n'avait pas de relation avec Erasmus... Son initiative, lancée en septembre dernier, vient à peine de se concrétiser, au moins pour la partie française puisque les Compagnons du devoir et du tour de France viennent d'être agréés pour mener des expérimentations.

« Aujourd'hui, un CAP de menuiserie obtenu en Belgique n'est pas reconnu en France, on est loin de l'Europe, s'exclame José Fonséca, délégué international des Compagnons du devoir. Nous militons, comme Jean Arthuis, pour un contrat d'apprentissage unique européen. C'est fondamental pour promouvoir ce type de formation. » Il précise toutefois que ceux qui ont fini leur apprentissage et cherchent à se perfectionner peuvent partir un an. Ceux-là partent en priorité au Royaume-Uni, puis en Belgique, Allemagne et Suède. « J'ai évoqué ce sujet d'un Erasmus de l'apprentissage avec le président de la République samedi, il s'est montré réceptif », raconte **Jean Arthuis**. Il espère d'ailleurs débloquer un budget européen beaucoup plus significatif l'année prochaine.

Le Medef a aussi décidé de se saisir du sujet en lançant un projet pilote avec 11 entreprises implantées de part et d'autre du Rhin (Airbus, Allianz France, BASF, BNP Paribas, Bosch, Danone, Engie, L'Oréal, Michelin, Safran, Siemens) qui se sont engagées à former et à financer une cinquantaine d'apprentis chacune. Le projet a été présenté le 31 mars à ses homologues germaniques, le BDI et le BDA (les deux organisations patronales responsables respectivement des dossiers industriels et sociaux). Pour l'ex-ministre de l'Economie et des finances, ce contrat d'apprentissage européen est un sujet fondamental pour l'avenir de l'Europe, alors qu'un jeune actif sur quatre y est au chômage.

« **Si l'Europe parlait un peu plus aux jeunes**, peut-être que ceux-ci se mobiliseraient davantage », affirme-t-il. Il n'a pas l'air très inquiet quant aux conséquences du Brexit sur les programmes Erasmus. Pour l'année université 2016-2017, c'est sûr, rien ne change. Après, il faudra attendre les négociations...